

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2026-57

LE JEUDI VINGT-CINQ JUIN 2026 A DIX NEUF HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN MAIRIE EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, M Éric Guillaume, Mme Marie-Claude CHARLES, M Thierry DUBOIS, Mme Aurore MAGOTTEAUX, M Franck BRUYELLE, M Philippe BEUGNON, M Philippe CHEBOT, M Romain PANCHER, Mme Léna RENAUD,

SECRETAIRE : M. Éric GUILLAUME

date d'affichage : 18/05/2026

nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 10
votants : 14
Quorum : 8

EXCUSES ayant donné pouvoir

M. Didier DUFOURMANTEL à Mme Dominique HERPIN-POULENAT
Mme Annie DUFOURMANTEL à Mme Marie-Claude CHARLES
Mme Adeline CANIS à Éric GUILLAUME
Mme Alexandra VITRAC à M. Romain PANCHER

ABSENTE EXCUSEE :
Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

RECRUTEMENT RENFORT SERVICE TECHNIQUE PERIODE ESTIVALE

Considérant que l'activité du personnel technique est particulièrement chargée pendant la période estivale

Considérant les congés des agents communaux

Considérant la nécessité de pouvoir assurer l'ensemble des prestations habituelles pendant cette période estivale

Il est proposé au conseil municipal de recruter un agent contractuel pouvant venir en renfort de l'équipe en place

Il est à noter que l'un des agents est parti en retraite récemment diminuant le nombre d'agents de l'équipe.

Pour information complémentaire, un autre agent part en retraite à l'automne prochain, un recrutement de personnel permanent a été lancé.

Au vu de ces éléments et après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Mme le Maire ou le 1^{er} adjoint à recruter un personnel temporaire et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Éric GUILLAUME

Envoyé le : 30/06/2026
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le : 30/06/2026
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE
le 30/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20260625-2026_57-DE